Lettre ouverte à Mme la Ministre suisse des Affaires étrangères, Micheline Calmy-Rey et la Commission des Affaires Etrangères Copie aux médias et aux partis politiques

La société palestinienne a besoin de notre solidarité! Respect des résultats électoraux! Pas de diminution de l'aide financière en faveur de la population palestinienne!

Les observateurs internationaux s'accordent à estimer que les élections palestiniennes se sont déroulées sans manipulations et de manière démocratique, à part les entraves causées par la force d'occupation israélienne. Ces élections ont donné une nette victoire à la liste associée au Hamas.

La volonté démocratique exprimée par la population palestinienne dans les territoires occupés et Jérusalem doit être respectée par la communauté internationale et ne doit pas être sanctionnée par une pression financière. On ne peut admettre que des élections démocratiques et les gouvernements qui en sont issus ne soient acceptés qu'à la condition que le résultat ne corresponde à sa propre conception et à ses propres intérêts.

Depuis quelques années, la situation de la population palestinienne s'est gravement détériorée, face à la poursuite ininterrompue de la confiscation des terres, de la construction du mur et d'une politique démographique de judaïsation délibérée. La communauté des États occidentaux a largement toléré la politique israélienne, au lieu de protester énergiquement contre les violations du droit international commises par Israël et de s'engager pour la défense résolue des droits élémentaires du peuple palestinien. L'attaque de la prison de Jericho n'est que la dernière violation flagrante des Conventions de Genève par l'Etat d'Israël et aucune condamnation sérieuse de cet acte par la communauté internationale n'a été prononcée. De son côté, la Suisse a renforcé ses relations économiques et scientifiques avec Israël et a même décidé de reprendre la coopération militaire, alors que la décision de la Cour internationale de Justice concernant l'illégalité de la construction du mur est restée sans effet.

La population palestinienne a majoritairement donné sa voix à un mouvement promettant une résistance résolue contre l'occupation israélienne et la défense des droits collectifs dans les territoires occupés, en Israël et en exil – y compris le droit à l'autodétermination et le droit au retour des réfugiés dans leur lieu d'origine.

En conséquence, nous condamnons toute forme de punition collective à l'encontre de la population palestinienne ou de ses représentants, que ce soit par la diminution de l'aide financière ou par son conditionnement à certaines exigences.

Nous condamnons le gel du versement par Israël des droits douaniers et fiscaux dus à l'Autorité palestinienne. Ce gel viole les conventions internationales, cet argent appartient à la population palestinienne.

Nous vous demandons de vous engager sans ambiguïté en faveur de la poursuite de l'aide financière au profit de la population palestinienne et au versement sans conditions de l'argent lui revenant.

Nous vous demandons d'entreprendre tout ce qui est dans votre pouvoir pour obliger Israël à respecter le droit international.

Association Suisse-Palestine ; Comité Urgence Palestine, Neuchâtel ; Comité Urgence Palestine, Vaud ; Comité Urgence Palestine, Genève ; Palästinasolidarität der Region Basel ; Palästinakomitee Zürich